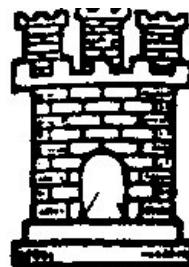




Wallonie



Esneux

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

La demande est introduite par **Monsieur Philippe KAISIN** demeurant Avenue de la Croix du Sud 6 à 1200 Woluwe-Saint-Lambert.

Le terrain concerné est situé **Chemin des Cloutiers, 12 à 4130 Esneux** et cadastré division 1, section C n°266W.

La demande vise les travaux suivants : **régularisation de la construction d'un abri de jardin en ossature bois avec un bardage bois en parement** et présente les caractéristiques suivantes :

Le projet s'écarte du Guide communal d'urbanisme pour la raison suivante :

- le recul de l'abri de jardin par rapport à la limite parcellaire latérale inférieur à 5 m.

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 9h à 12h, à l'Administration communale, Service Urbanisme, Place Jean d'Ardenne 1, 4130 ESNEUX uniquement sur rendez-vous pris au **04/380.93.38 ou 04/380.93.34 ou 04/380.93.44**. (Administration communale fermée le 1 mai 2025 et le 8 mai 2025)

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Madame Florine PARIZEL, téléphone : 04/380.93.35, mail : urbanisme@esneux.be, dont le bureau se trouve Place J. d'Ardenne, 1 à 4130 ESNEUX.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 1er mai 2025 au 15 mai 2025 au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : place Jean d'Ardenne 1 à 4130 ESNEUX ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@esneux.be